VAUCLUSE.FR

Le projet consiste principalement à sécuriser les déplacements piétons par la création d’un trottoir en béton de 1,5 mètres situés sur le côté gauche de la chaussée en direction de Châteauneuf du Pape. Ce trottoir sera accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) et sera pourvu des équipements nécessaires à l’accessibilité (potelets, abaissement de bordures et bandes podotactiles aux passages piétons).

En terme de sécurité routière, la section restera réglementée à 50 km/h et sera constituée de deux voies de 3 mètres de large.

La réalisation de trois plateaux traversant surélevés ainsi qu’une chicane permettra de modérer la vitesse des automobilistes.

Le revêtement de chaussée sera intégralement repris ainsi que l’ensemble des marquages en peinture (peinture blanche au sol) et des panneaux de circulation.

L’ensemble des candélabres seront changés par des équipements neufs fonctionnant avec des systèmes d’éclairage à LED offrant une qualité d’éclairage et permettant une diminution de la consommation d’énergie.

Afin d’améliorer le cadre de vie, une partie des réseaux aériens électriques et téléphoniques seront enfouis dans la chaussée.

Enfin, le projet prévoit un aménagement hydraulique souterrain conséquent, permettant de garantir le bon fonctionnement du réseau en cas de fortes pluies et ce, malgré la suppression d’une partie des fossés existant du fait de la réalisation du trottoir. Ce nouveau réseau sera dimensionné pour permettre une évolution future de l’aménagement (cheminements piétons
de part et d’autre de la chaussée).

Le montant prévisionnel de l’opération s’élève à 2 186 068 M€ HT, financé par le
Département de Vaucluse à hauteur de 49,75% et par la Communauté de Communes Les
Sorgues du Comtat à hauteur de 50,25%.

Travaux de sécurisation d’

une partie de la RD 17 (route de Chateauneuf du pape) à Sorgues

Le Conseil départemental de Vaucluse, la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat et la ville de Sorgues souhaitent renforcer la sécurité de la traversée urbaine de Sorgues, comprise entre le boulevard Jean Cocteau et la limite d’agglomération, soit environ 1 200 mètres.

Vaucluse
Chargement...

.

Les travaux, réalisés sous maîtrise d’ouvrage du Conseil départemental de Vaucluse, débuteront le lundi 15 mars 2021 au droit du giratoire Jean Cocteau et seront menés en direction de Châteauneuf du Pape, pendant une durée de 12 mois, sous réserve d’intempéries ou d’imprévus techniques.

Le calendrier précis du chantier par secteur sera indiqué aux riverains en fonction de l’avancement des travaux.

Un alternat de circulation géré par feux sera mis en place au droit de la zone de travaux.

Afin de limiter le nombre de véhicules sur les zones de travaux, plusieurs déviations seront mises en place pendant toute la durée du chantier :

Pour les poids lourds

Pour les véhicules légers

Étant donné l’étroitesse de cette dernière voie, sa mise en sens unique sera instaurée pendant la durée des travaux, à partir de l’aqueduc et uniquement au droit de la section traversant des vignes.

La circulation des PL sera interdite sur la RD 17 sauf livraison et desserte locale : en
dehors de ces cas précis, ils devront circuler obligatoirement par la RD 192.

›

› circulant dans le sens Châteauneuf du Pape / Sorgues : itinéraire conseillé par la RD 192

circulant dans le sens Sorgues / Châteauneuf du Pape : itinéraire conseillé empruntant la
RD 907 et la RD 66.

›

Hôtel du Département
Rue Viala - CS 60516

84909 Avignon Cedex 09
04 90 16 15 00

Département de Vaucluse

.